

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
12/12/2019	12/12/2019	F01119P0265

1. Intitulé du projet

Projet de construction d'un immeuble de bureau et d'une ferme aquaponique

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme comprise entre 10 000 et 40 000 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'aménagement du terrain est prévu pour un bâtiment de 8 étages sur RDC et 2 niveaux de sous-sol, comprenant :

- une activité de bureaux d'environ 14 000 m² qui recevra du public sur les niveaux RDC et R+1 (ERP 5ème catégorie type W). Ce programme de bureaux s'accompagne de tous les espaces nécessaires à un usage confortable : hall d'entrée, cafétéria, restaurant et cuisines, parc de stationnement vélos et voitures, locaux techniques.
- une ferme aquaponique constituée d'une serre sur la toiture-terrasse la plus haute et d'une pisciculture en double hauteur du SS-1 au RDC. Production annuelle inférieure à 20 tonnes de poissons/an.
- un parking au deuxième niveau de sous-sol, avec 50 places de parking pour les voitures (dont 1 place accessible au PMR, 2 places équipées pour les véhicules électriques et 8 places supplémentaires équipables) et 5 pour les motos

Afin d'accueillir ce nouveau programme, la station service existante et tous les aménagements qui lui sont liés seront démolis. Des travaux de dépollution viseront à rendre le terrain et en particulier les sols adéquats à leur nouvel usage. Une étude historique, un diagnostic de sols, une analyse des risques résiduels et un plan de gestion ont été réalisés (Cf. PJ8-Plan de gestion).

4.2 Objectifs du projet

L'ensemble constitue un seul établissement cohérent, appréhendé dans une démarche de fonctionnement symbiotique qui allie les deux activités pour gérer au mieux leurs interactions d'un point de vue technique (énergie, eau, CO₂, protection, biodiversité) et architectural (flux, vues, volumes, matériaux).

A l'heure de l'économie d'énergie, le projet est traité dans une volonté de sobriété. Les matériaux sont bruts ou bio-sourcés. En façade l'acier galvanisé, le bois et le végétal dominent.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Démolition/dépollution :

La station-services sera mise à l'arrêt et mise en sécurité. L'ensemble des structures et infrastructures présentes seront déconstruites, les déchets seront éliminés hors site afin d'y être valorisés au maximum. Tous les diagnostics réglementaires ont été réalisés. Un délai de deux mois est prévu pour cette phase.

Les travaux de dépollution seront menés de manière à rendre le terrain compatible avec le nouvel usage, conformément aux préconisations du Plan de Gestion répondant aux exigences spécifiques du projet. Ces travaux seront exécutés pendant la phase de terrassements généraux liés à la construction des parkings souterrains.

Construction du bâtiment :

Terrassements généraux et réalisation de l'infrastructure en béton armé. Noyaux de structure en béton armé et poteaux et planchers de superstructure en bois préfabriqués. Durée des travaux estimée à 24 mois.

Installation de la ferme aquaponique :

L'ensemble des éléments constitutifs de la ferme est préfabriqué hors site et livré durant les différentes phases d'achèvement du bâtiment support. Les bassins, filtres, canalisations et pompes de la pisciculture RAS seront acheminés en amont de la fermeture d'une partie des sous sols pour accessibilité chantier. La serre est constituée d'éléments préfabriqués assemblés en quelques semaines, sur la toiture du bâtiment dès que celle-ci est capable de la supporter, à l'aide de la grue tour de chantier et assemblés à l'aide de chariots élévateurs légers hissés par la grue tour. Les équipements d'irrigation, de pompes à chaleur, et les équipements (tables et/ou gouttières) seront acheminés et montés en même temps que les techniques du bâtiment auquel ils se raccordent.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Bâtiment :

Le bâtiment s'implante dans une bande d'environ 20 mètres d'épaisseur en suivant la limite du boulevard du fort de Vaux et s'inscrit dans le gabarit-enveloppe fixé par le PLU. La programmation s'organise comme suit :

- Un sous-sol sur deux niveaux : SS-2 : parc de stationnement et locaux nécessaires au fonctionnement de l'immeuble : locaux déchets, zones techniques et des surfaces d'archives; SS-1 : une partie affectée à d'autres locaux techniques et à la ferme aquaponique (pisciculture, vestiaires, laboratoires et une partie des surfaces liées à l'activité de restauration
- un socle mixte RDC et R+1 : accueil du public dans un hall double hauteur
- un corps de bureaux en R+2 à R+8 : les volumes qui surmontent le socle sont occupés exclusivement par un usage de bureaux

Ferme aquaponique :

- L'exploitation est silencieuse, inodore et invisible de l'extérieur (hormis la serre en toiture).
- Un monte charge permet de relier toutes les productions de la toiture et du sous sol, sans desservir les étages intermédiaires de bureaux.
- La ventilation de l'ensemble est située en partie haute, avec extraction côté périphérique et prise d'air côté nord, intégré avec les techniques de traitement d'air des bureaux sans croisement de flux.
- L'air des bureaux, chargé du CO₂ de ses occupants, est en partie injecté dans la serre pour capture de CO₂ par les plantes.
- L'irrigation provenant du biofiltre de la pisciculture alimentera la serre et les plantations de coursives en façade pour une croissance améliorée et une meilleure résistance au changement climatique.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la procédure d'examen au cas par cas au regard de l'Art. R122-2 sous la rubrique 39.
Le projet fait également l'objet d'un permis de construire valant permis de démolir.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Immeuble de bureaux (surface de plancher)	14 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

4-6 Boulevard Ford de Vaux,
75017 PARIS

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Paris et Levallois-Perret

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 1 la plus proche se situe à environ 3km du site. Il s'agit du Bois de Saint—Cucufa et Coteaux de Gallicourts. La ZNIEFF de type 2 la plus proche se situe à environ 3km du site. Il s'agit du Bois de Boulogne.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans Paris.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrête de protection de biotope le plus proche se situe à environ 11km du site. Il s'agit de l'arrête de Gladis du Fort de Noisy-le-Sec.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans Paris.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones naturelles les plus proches sont les parcs naturels régionaux de Oise-Pays-de-France (à environ 21km), du Vexin français (à environ 26km) et de la Haute Vallée de Chevreuse, la réserve naturelle régionale des Marais de Stors et la réserve naturelle nationale de Saint-Quentin-en Yvelines.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement "infrastructures ferroviaires" du département de Paris arrêté en 2012 -Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement agglomération de la Métropole du Grand Paris en cours d'élaboration
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe dans la zone de protection au titre des abords de monuments historiques des "ateliers de décors de l'Opéra" (environ 480m).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans Paris.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Paris est concernée par un PPRI cependant le 17ème arrondissement dans lequel se localise le site d'étude se situe hors du zonage réglementaire du PPRI. Approuvé par arrêté préfectoral du 19 Avril 2007
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des travaux de dépollution viseront à rendre le terrain et en particulier les sols adéquates à leur nouvel usage. Une étude historique, un diagnostic de sols, une analyse des risques résiduels et un plan de gestion ont été réalisés.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la ZRE de l'Albien. Cette nappe, située à 600 mètres de profondeur, est naturellement protégée.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les documents fournis par l'ARS des Hauts de Seine et de Paris, aucun captage AEP n'est référencé à proximité de la zone d'étude. D'après la cartographie des périmètres de protection fournie par l'ARS des Hauts de Seine et de Paris, le site n'est pas situé à l'intérieur des périmètres de protection des captages AEP.
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est implanté dans le site inscrit "ensemble urbain à Paris"
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à environ 6km du site. Il s'agit du site de Seine-Saint-Denis.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé "Bois de Boulogne" à environ 3km du site d'étude est le plus proche.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendrerait-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement souhaité dans la nappe d'accompagnement de la Seine, sans rejet dans celle-ci, en vue d'économiser l'eau de réseau, est d'environ 1 à 2 m3/h.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun rejet dans la nappe n'est envisagé
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Travaux de dépollution et de terrassement (environ 18 000 m3). Les matériaux potentiellement pollués seront évacués en filières adaptées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé sur une parcelle anciennement occupée par une station service.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à environ 6km du site. Il s'agit du site de Seine-Saint-Denis.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones sensibles les plus proches sont situées à plus de 3km.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans Paris.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sonitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun rejet au milieu naturel n'est envisagé
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet comprend un parking de 50 places uniquement. Livraisons et enlèvements par petits véhicules dont certain réfrigérés. Le projet réduit la pression logistique du quartier par des livraisons douces en circuits courts et véhicules propres.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les sources potentielles de bruit seront localisées dans des locaux dédiés et aménagés de façon à supprimer les potentielles nuisances sonores Présence d'un réseau de voies ferrées lié à la gare Saint-Lazare et du périphérique

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble des pompes et souffleurs est monté sur antivibratoires. La transmission de vibration dans le bâtiment est interdite pour la nature même de la fonction bureaux. D'éventuelles vibrations extérieurs n'affectent pas le processus.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit des éclairages extérieurs dans les espaces verts pour la circulation douce en sécurité (balisage réglementaire).
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans Paris donc concerné par la pollution lumineuse urbaine
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls rejets seront liés aux centrales de traitement d'air des bureaux. La ventilation de la pisciculture se fait en grande partie via les serres qui en capture le CO2. Il n'y a pas d'émanations de particules fines, ni d'odeurs, ni de substances quelconques.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bureaux : les eaux usées sanitaires seront collectées et dirigées vers le réseau d'assainissement collectif. Ferme aquaponique : le nettoyage du filtre à tambour engendrera environ 4 m3 d'eau chargée de matière organique dans les égouts. Les eaux chargées en sang de poisson seront évacuées séparément et traitées en filière agréée.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun rejet au milieu naturel n'est envisagé
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bureaux : les déchets générés seront de type papier, carton, cartouches, etc.... Ils seront triés, collectés dans un espace dédié et éliminés dans des filières agréées Ferme aquaponique : les déchets verts et déchets de poisson seront triés, stockés dans des espaces dédiés et éliminés en filières agréées.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment est conçu pour s'intégrer dans son environnement. Le projet fait l'objet d'une demande de permis de construire. Il sera présenté à l'Architecte des Bâtiments de France.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est à ce jour occupé par une activité de station-service. La station service existante et tous les aménagements qui lui sont liés seront démolis. Des travaux de dépollution viseront à rendre le terrain et en particulier les sols adéquats à leur nouvel usage.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Eaux usées : collecte et connexion au réseau communal d'assainissement
- Gaz échappement : nombre réduit de places de parking
- Odeurs : collecte et enlèvement régulier des déchets, les potentielles odeurs de la nourriture (granulés) de poissons sont totalement contrôlées, le système est inodore.
- Pollution des sols : dépollution des sols
- Bruit : l'ensemble des installations potentiellement bruyantes sera dans des locaux dédiés

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'analyse de l'état initial montre peu d'enjeux (Cf. PJ7 - Informations complémentaires).

Toutes les mesures en vue de limiter l'impact du projet sur son environnement immédiat seront mises en place.

Le principe développé ici en intérieur de bâtiment représente un écosystème naturel dans un milieu contrôlé, sans nuisances et offrant uniquement des impacts positifs.

Au regard de ces éléments, une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet
PJ7 - Informations complémentaires sur la programmation PJ8 - Plan de gestion PJ9 - Plan Qualité de l'air Intérieur

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Paris

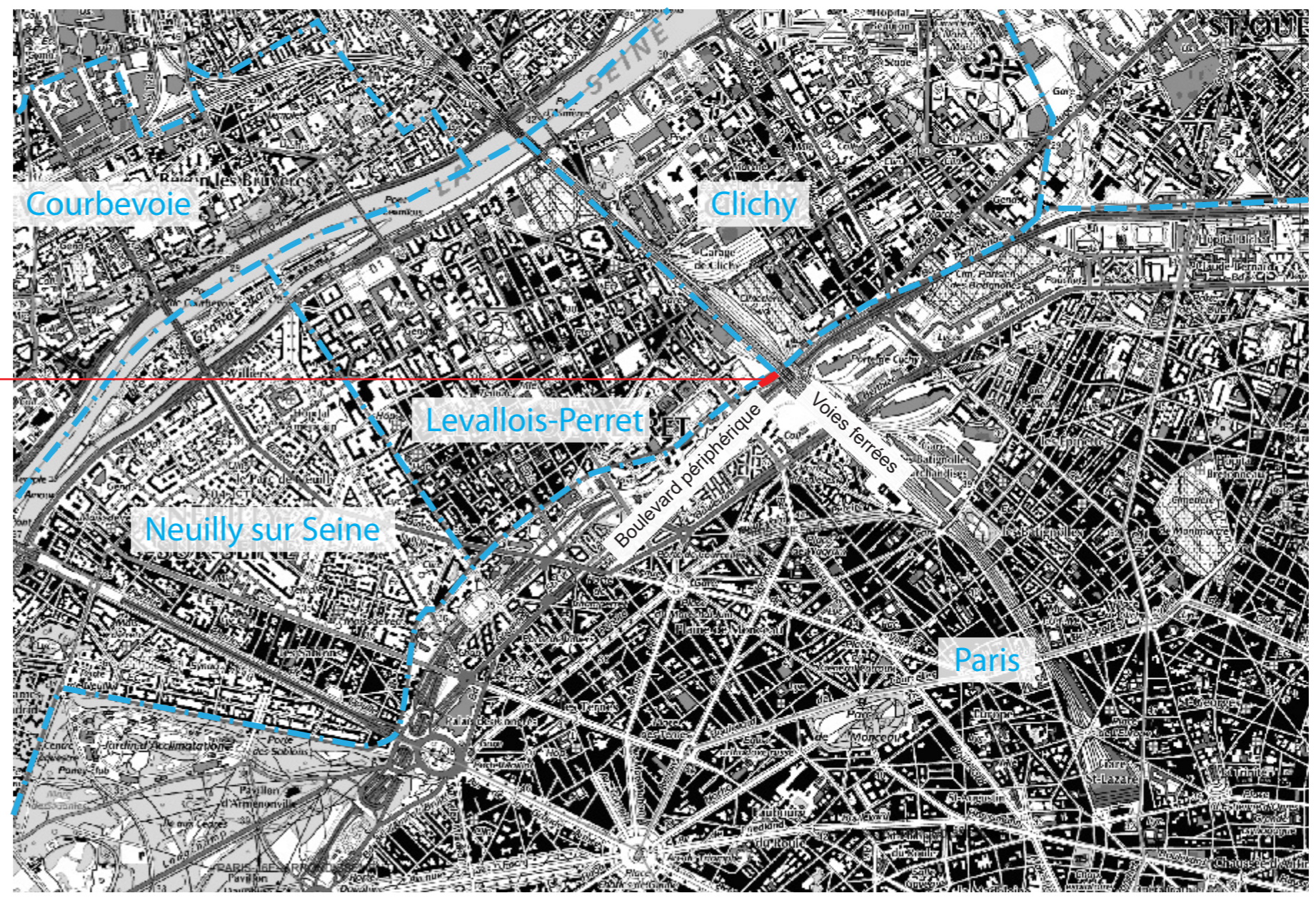
le

12 Décembre 2019

Signature


BF3 - FORT DE VAUX
35, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. : 01 40 17 00 48 - Fax : 01 44 56 99 46
R.C.S. PARIS 844 279 919

PJ n°2 – Plan de situation au 1/25000



4-10 BD du Fort de Vaux,
75017 Paris

CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX
Boulevard du Fort de Vaux,
75017 Paris

Plan de Situation
Echelle : 1/25000
Date : xxxxxx
Phase : APS



PJ n°3 - Photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain

Localisation des points de vue



Les photographies présentées ci-après ont été prises en septembre 2019.

Point de vue 1

Avant



Après



Point de vue 2



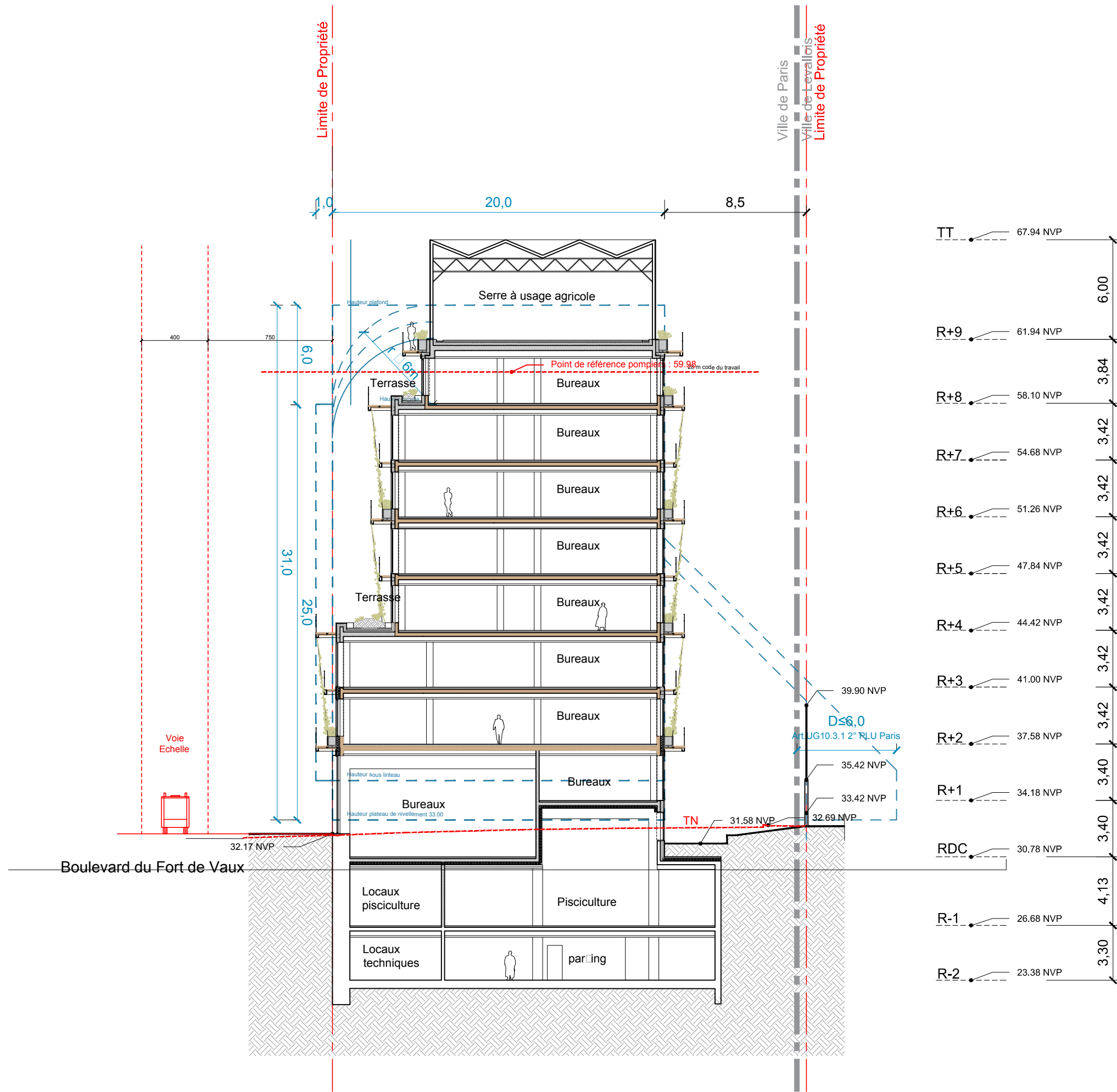
Point de vue 3

Avant

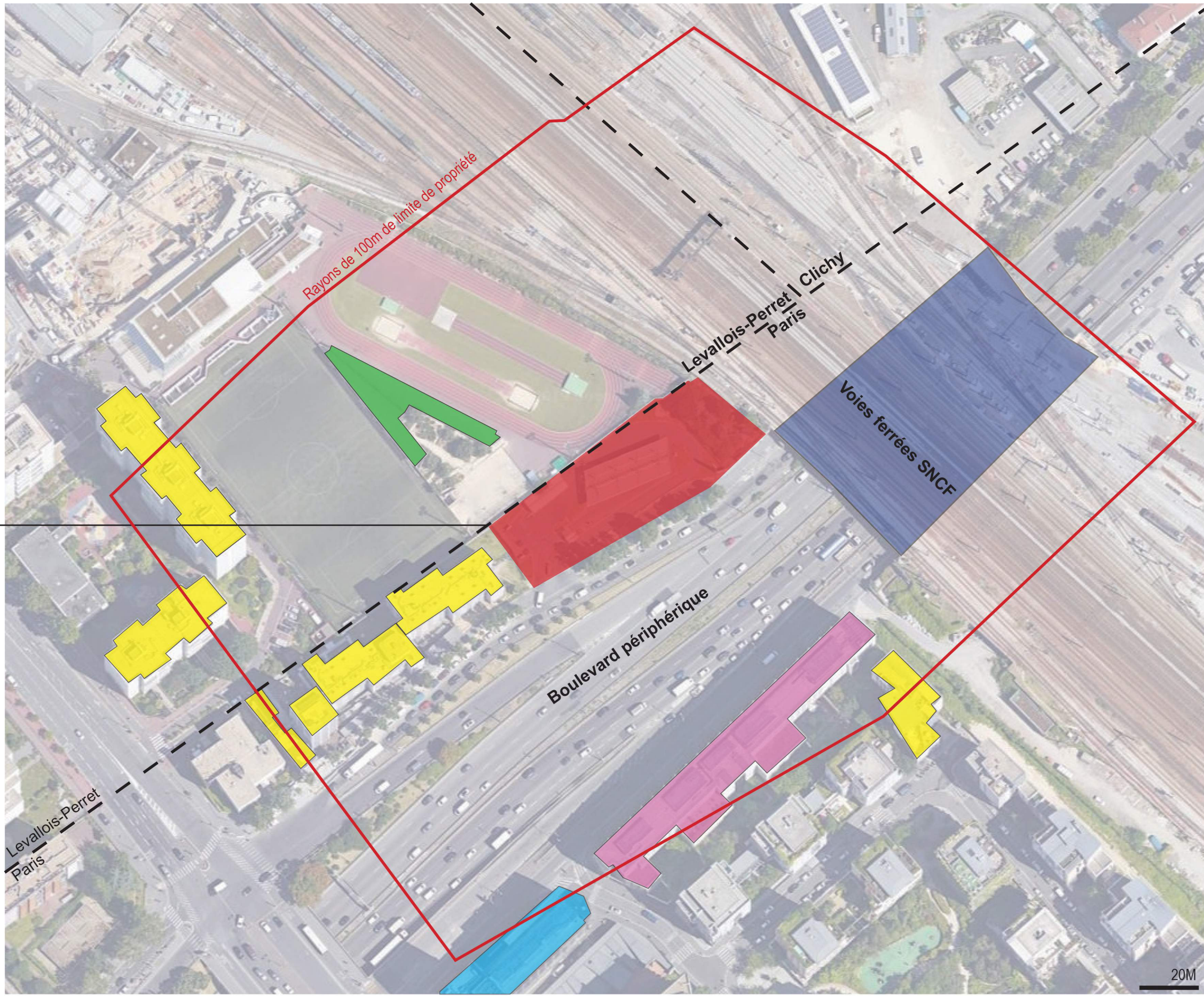
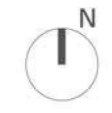


Après





PJ n°5 – Plan des abords au 1/200



4-10 BD du Fort de Vaux,
75017 Paris

- Bureaux
- Logements
- Hôtels
- Pratique sportive
- Barrage, dalle de protection, écluse ou pont
- Limite administrative des communes
- Rayons de 100m de limite de propriété

20M

CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX
Boulevard du Fort de Vaux,
75017 Paris

Plan des abords
Echelle : comme indiqué
Date : xxxxxx
Phase : APS



PJ n°6 - Carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000



Natura 2000 Directive Oiseaux
Site de Seine-Saint-Denis

Site d'étude

Échelle 1 : 136 440

0 2 km